



Avis n° 23-165868

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur [https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:"23-165868"](https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:)

Département(s) de publication : **55, 10, 51, 52, 54, 57, 75, 8, 88**
Annonce No **23-165868**

[I.II.III.IV.VI.](#)

AVIS DE CONCESSION

Directive 2014/23/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

I.1) NOM ET ADRESSES

COMM AGGLO BAR LE DUC SUD MEUSE, 12 Rue Lapique - BP 60559, 55012, Bar le duc Cedex, F,
Courriel : marchespublics@barleduc.fr, Code NUTS : FRF32

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.meusegrandsud.fr/>

Adresse du profil acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

I.3) COMMUNICATION

L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2023_tpgRzhYkzP)

[PCSLID=CSL_2023_tpgRzhYkzP](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2023_tpgRzhYkzP)

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2023_tpgRzhYkzP)

[PCSLID=CSL_2023_tpgRzhYkzP](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2023_tpgRzhYkzP)

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Délégation de service public pour la conception, la réalisation, le financement des travaux ainsi que l'exploitation d'une Unité de Valorisation Énergétique des déchets ménagers à Tronville-en-Barrois

Numéro de référence : DSP202301

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 45252300

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Travaux



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

II.1.4) Description succincte : Conception, réalisation, financement des travaux ainsi que l'exploitation d'une Unité de Valorisation Energétique (UVE) des déchets ménagers à Tronville-en-Barrois. Il s'agit d'un Groupement d'Autorités Concédantes créé en application des articles L. 3112-1 et suivants du code de la commande publique composé des membres suivants: - La Communauté d'Agglomération Bar-le-Duc Sud Meuse (coordonnateur) ; - La Communauté de Communes du Pays de Revigny ; - La Communauté de Communes Côtes de Meuse Woëvre ; - La Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat ; - La Communauté de Communes Bassin de Pont-à-Mousson ; - La Communauté de Communes du Pays de Colombey Sud Toulinois ; - La Communauté de Communes Terres Toulaises. Mots descripteurs : Délégation de service public, Ordures ménagères (prestations)

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 235 000 000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 90513300

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 45252300

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 90500000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 71000000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRF32

Lieu principal d'exécution : 55310 Tronville-en-Barrois

II.2.4) Description des prestations : - La conception, le financement et la construction d'une nouvelle installation sur le terrain mis à disposition (terrain de l'actuelle usine d'incinération) permettant d'atteindre les objectifs du délégant (notamment économiques et environnementaux)?; - L'exploitation (incluant la réalisation de travaux d'entretien et de gros entretien et renouvellement) de l'ensemble des équipements réalisés dans le cadre du Contrat?; - Le respect des réglementations existantes pendant toute la durée du Contrat et la réalisation des mises aux normes nécessaires?; - La surveillance et la sécurisation du site et des installations?; - La couverture des risques liés à l'activité déléguée, par la souscription des assurances adéquates?; - La déconstruction des ouvrages et équipements non réutilisés?; - La remise en état des espaces libérés?;- La commercialisation des capacités de traitement disponibles des installations après prise en charge prioritaire des déchets du délégant, commercialisation de l'énergie produite et des sous-produits.

II.2.5) Critères d'attribution

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 235 000 000 euros

II.2.7) Durée de la concession

Durée en mois : 300

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
Identification du projet :



II.2.14) Informations complémentaires : Le Préprogramme de la Concession ainsi qu'un RC sont mis à la disposition des candidats à l'adresse suivante :
https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2023_tpgRzhYkzP La procédure étant restreinte, le DCE complet sera adressé aux candidats qui seront admis à présenter une offre.

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis :
Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis -
Une lettre de candidature, datée et signée, comportant une présentation du candidat et indiquant :
o Si le candidat se présente seul ou en groupement et la forme de ce groupement (solidaire, conjoint avec mandataire solidaire, conjoint sans mandataire solidaire)
o L'identité du candidat ou de chaque membre du groupement : nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement, adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET- Le(s) document(s) justifiant du pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat- L'habilitation donnée au mandataire en cas de candidature groupée. - Déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession ou aucune interdiction de soumissionner prévue aux articles L. 3123-1 à L.3123-14 du même code et que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes en application des articles L.3123-18, L.2123-19 et L.2123-21 et dans les conditions fixées aux articles R.3123-1 à R.3123-8, sont exacts, - Certificats délivrés par les autorités compétentes justifiant de ce que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales. En ce qui concerne les impôts, taxes et cotisations sociales pour lesquels la délivrance d'un certificat ne serait pas prévue, le candidat fait, sous sa propre responsabilité, une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée,-
Déclaration sur l'honneur que le candidat n'est pas en situation de liquidation ou de redressement judiciaire sans habilitation à poursuivre son activité ; le cas échéant, la copie du ou des jugements si le candidat se trouve en situation de redressement judiciaire. Si le candidat individuel ou l'un des membres du groupement candidat est en redressement judiciaire ou toute autre procédure équivalente en droit étranger, le candidat produit à l'appui tous les justificatifs démontrant que le candidat est autorisé à poursuivre son activité pendant la période prévisible d'exécution du contrat.- La copie, le cas échéant, du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire. Si le candidat individuel ou l'un des membres du groupement candidat est en redressement judiciaire ou toute autre procédure équivalente en droit étranger, le candidat produit à l'appui tous les justificatifs démontrant que le candidat est autorisé à poursuivre son activité pendant la période prévisible d'exécution du contrat.

III.1.2) Capacité économique et financière



Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : -Chiffre d'affaires global et chiffre d'affaires concernant des prestations similaires à celles objets de la concession envisagée, au cours des 3 derniers exercices clos, ce montant sera renseigné dans le DC2 (ou équivalent). Le candidat précisera également la répartition de ce chiffre d'affaires si celui-ci est réalisé par plusieurs entités dans le cadre d'un groupe (part du chiffre d'affaires réalisé par chaque entité), -Bilans et comptes de résultat du candidat pour les 3 derniers exercices clos (feuilles CERFA 2050 à 2065), ainsi que les bilans et comptes de résultats des sociétés qui détiennent le candidat qui ont été certifiés par un commissaire aux comptes, ou les équivalents pour les candidats étrangers non établis en France ; -Si le candidat, ou un membre du groupement appartient à un groupe établissant des comptes consolidés : bilans consolidés, comptes de résultats consolidés et annexes des comptes consolidés des trois derniers exercices clos (feuilles CERFA 2050 à 2065) (ou des seuls exercices clos si la date de création de l'entreprise est inférieure à trois ans), qui ont été certifiés par un commissaire aux comptes, ou les équivalents pour les candidats étrangers non établis en France; -Composition du capital (répartition des parts entre les actionnaires et montant du capital détenu par chaque actionnaire) du candidat et en cas de prestation confiée à un partenaire pour l'exécution des missions objet du contrat, de chacun des prestataires. -Attestation d'assurance, responsabilité civile et professionnelle pour l'activité objet de la délégation -Pour les sociétés constituées, extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (modèle K bis) ou équivalent étranger ; -Tous documents de présentation générale du candidat (actionnariat, moyens et personnels et les éventuelles garanties que les actionnaires seraient susceptibles d'apporter pour conforter la capacité économique et financière du candidat). Etant précisé que les sociétés en cours de constitution ou nouvellement créées produiront les éléments dont elles disposent.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Néant

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Production d'un mémoire présentant : -L'entreprise ; -Les moyens humains dont elle dispose ; -Son savoir-faire en matière de réalisation et d'exploitation en rapport avec l'objet de la délégation permettant d'apprécier l'aptitude des candidats à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public ; -Les références pertinentes du candidat au cours des cinq dernières années pour les missions de construction et des trois dernières années pour les missions d'exploitation, relatives à des prestations similaires à celles faisant l'objet de la présente consultation. Ainsi que tout document complémentaire jugé utile par le candidat permettant de prouver sa capacité technique et professionnelle et son aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant ce service.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Néant

III.1.5) Informations sur les concessions réservées

III.2) Conditions liées à la concession

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession :

III.2.3) Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres



19 janvier 2024 - 16:00

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :
français

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Il s'agit d'une DSP, régie par les articles L. 1411-1 et suivants du CGCT et L1121-3 et suivants du CCP. La rémunération du délégataire sera liée substantiellement aux résultats de l'exploitation. Il percevra une redevance d'exploitation versée par le Groupement d'autorités concédantes (Gac) ainsi que des ressources tirées de l'exploitation de l'usine de valorisation énergétique. A ce titre, le délégataire sera autorisé à percevoir des recettes commerciales extérieures (vente d'énergie et en particulier de chaleur au réseau de chauffage urbain, ainsi qu'à d'autres clients, apport de déchets extérieurs...) dans les conditions précisées au dossier de consultation. Il devra assurer, à ses risques et périls, l'équilibre financier de l'exploitation et de l'entretien et renouvellement. Le projet sera financé par le délégataire sur la base d'un montage financier à proposer par les candidats. Variantes : les candidats devront présenter leurs offres économiques selon plusieurs schémas financiers : une offre sera présentée avec une partie fixe + une partie proportionnelle (avec ou sans cession de créance Dailly), une offre sera présentée avec une rémunération entièrement proportionnelle. La procédure est restreinte. Le candidat remettra un dossier de candidature contenant l'ensemble des documents visés ci-dessus. Les dossiers de candidature doivent être adressés au point de contact mentionné ci-dessus exclusivement par voie dématérialisée sur le profil d'acheteur indiqué au présent avis. Après examen des capacités et aptitudes des candidats nécessaires à l'exécution du contrat de concession, le GAC éliminera les candidatures incomplètes ou irrecevables et dressera la liste des candidats admis à participer à la suite de la procédure de passation du contrat de concession. Plus précisément, une commission analysera les dossiers de candidature et dressera la liste des candidats admis à présenter une offre après examen de leurs garanties professionnelles et financières, de leur aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public et de leur respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail. Le DCE sera transmis gratuitement aux candidats sélectionnés. La consultation est lancée selon la procédure avec négociation définie notamment à l'article L.3124-1 du Ccp. Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques. Le candidat pourra répondre soit sous la forme d'un contractant unique, soit sous la forme d'un groupement. Les membres du groupement devront désigner un mandataire qui sera l'interlocuteur unique de l'autorité délégante. En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces énumérées à la rubrique " Conditions de participations " devra être fourni pour chaque entreprise du groupement, à l'exception de la lettre de candidature qui pourra être présentée par le mandataire. En outre, devront être clairement précisés l'identité, le rôle et, eu égard aux compétences, la complémentarité de chacun des membres du groupement dans le cadre du projet. L'appréciation des garanties professionnelles et financières et de l'aptitude à assurer l'égalité des usagers devant le service public et la continuité du service public est globale. Il n'est pas exigé que chaque membre du groupement possède la totalité des compétences requises pour l'exécution du contrat. Le GAC pourra exiger la mise en place d'une société dédiée à l'exécution du contrat. La lettre de candidature (Dc1 ou équivalent) sera signée par une personne ayant autorité pour engager la société candidate ou le groupement de sociétés candidat. Le candidat peut, le cas échéant, s'inspirer du contenu des modèles de formulaires utilisés en matière de passation de marchés publics. Les éventuelles questions pourront être adressées par écrit au GAC via le profil d'acheteur indiqué au présent avis

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Nancy, 5, Place de la Carrière C.O. n° 20038, 54036, Nancy Cedex, F,
Téléphone : (+33) 3 83 17 43 43, Courriel : greffe.ta-nancy@juradm.fr, Adresse internet :
<http://Nancy.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :



Tribunal administratif de Nancy, 5, Place de la Carrière C.O. n° 20038, 54036, Nancy Cedex, F,
Téléphone : (+33) 3 83 17 43 43, Courriel : greffe.ta-nancy@juradm.fr, Adresse internet :
<http://Nancy.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel : article L 551-1 du CJA jusqu'à la conclusion du marché. Référé contractuel : article L 551-13 du CJA. Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement, par le pouvoir adjudicateur, des mesures de publicité appropriées.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal administratif de Nancy, 5, Place de la Carrière C.O. n° 20038, 54036, Nancy Cedex, F,
Téléphone : (+33) 3 83 17 43 43, Courriel : greffe.ta-nancy@juradm.fr, Adresse internet :
<http://nancy.tribunal-administratif.fr/>

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

27 novembre 2023